



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS INTERNATIONAL
À L'OCCASION DU 40 ANNIVERSAIRE
DU DÉCRET CONCILIAIRE "AD GENTES"**

*Salle des Bénédictions
Samedi 11 mars 2006*

*Messieurs les Cardinaux,
vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,
chers frères et soeurs!*

Je vous salue avec affection, vous tous qui avez participé au Congrès international organisé par la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples et par l'Université pontificale urbanienne, à l'occasion du 40 anniversaire du Décret conciliaire Ad gentes. Je salue en premier lieu le Cardinal Crescenzo Sepe, Préfet de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples, et je le remercie des paroles qu'il m'a adressées en votre nom. Je salue les Evêques et les prêtres présents, ainsi que tous ceux qui ont pris part à cette initiative très opportune, car elle répond à l'exigence de continuer à approfondir les enseignements du Concile Vatican II, pour faire ressortir l'élan imprimé par cette assemblée conciliaire à la vie et à la mission de l'Eglise.

En effet, à travers l'approbation, le 7 décembre 1965, du Décret Ad gentes, un élan renouvelé a été donné à la mission de l'Eglise. Les fondements théologiques de l'engagement missionnaire ont été mieux identifiés; de même que sa valeur et son actualité face aux transformations du monde et aux défis que pose la modernité à la prédication de l'Evangile (cf. n. 1). L'Eglise a acquis une conscience encore plus claire de sa vocation missionnaire innée, en reconnaissant en elle un élément constitutif de sa nature même. En obéissance au commandement du Christ, qui envoya ses disciples pour annoncer l'Evangile à toutes les nations (cf. *Mt* 28, 18-20), la communauté chrétienne, à notre époque également, se sent envoyée aux hommes et aux femmes du troisième millénaire, pour leur faire connaître la vérité du message évangélique et leur ouvrir de cette façon

la voie du salut. Et cela, comme je le disais, ne constitue pas quelque chose de facultatif, mais la vocation propre du Peuple de Dieu, un devoir qui lui revient sur mandat du Seigneur Jésus Christ lui-même (cf. *Evangelii nuntiandi*, n. 5). L'annonce et le témoignage de l'Evangile sont même le premier service que les chrétiens doivent rendre à chaque personne et au genre humain tout entier, appelés à transmettre à tous l'amour de Dieu qui se manifeste en plénitude dans l'unique Rédempteur du monde, Jésus Christ.

La publication du Décret conciliaire *Ad gentes*, sur lequel vous avez réfléchi de façon opportune, a permis de mieux mettre en évidence la racine originelle de la mission de l'Eglise, c'est-à-dire la voie trinitaire de Dieu, dont jaillit le mouvement d'amour qui, des Personnes Divines, se diffuse sur l'humanité. Tout jaillit du cœur du Père céleste, qui a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne meure pas, mais ait la vie éternelle (cf. *Jn* 3, 16). A travers le mystère de l'Incarnation, le Fils unique a été constitué médiateur suprême et authentique entre le Père et les hommes. En Lui, mort et ressuscité, la tendresse providentielle du Père atteint tout homme dans les formes et les voies que Lui seul connaît. Le devoir de l'Eglise consiste à communiquer sans cesse cet amour divin, grâce à l'action vivifiante de l'Esprit Saint. C'est en effet l'Esprit qui transforme la vie des croyants, les libérant de l'esclavage du péché et de la mort, et les rendant capables de témoigner de l'amour miséricordieux de Dieu, qui veut faire de l'humanité, dans son Fils, une unique famille (cf. *Deus caritas est*, n. 19).

Dès ses origines, le Peuple chrétien a perçu clairement l'importance de transmettre la richesse de cet amour à ceux qui ne connaissaient pas encore le Christ, à travers une action missionnaire constante. Plus encore, au cours des dernières années, l'on a ressenti le besoin de réitérer cet engagement, car à l'époque moderne, comme l'observait mon bien-aimé prédécesseur Jean-Paul II, la *missio ad gentes* semble parfois connaître une phase de ralentissement, en raison des difficultés dues au changement du cadre anthropologique, culturel, social et religieux de l'humanité. L'Eglise est appelée aujourd'hui à affronter des défis nouveaux et elle est prête à dialoguer avec des cultures et des religions diverses, en cherchant à construire avec toute personne de bonne volonté la coexistence pacifique des peuples. Le domaine de la *missio ad gentes* s'est ainsi sensiblement étendu et ne se définit pas seulement sur la base de considérations géographiques ou juridiques; en effet, les véritables destinataires de l'activité missionnaire du Peuple de Dieu ne sont pas seulement les peuples non-chrétiens et les terres lointaines, mais également les milieux socio-culturels et surtout les cœurs.

Il s'agit d'un mandat dont la réalisation fidèle exige patience et clairvoyance, courage et humilité, écoute de Dieu et discernement attentif des "signes des temps". Le Décret conciliaire *Ad gentes* montre combien l'Eglise est consciente que, pour que "ce qui a été accompli une fois en vue du salut de tous, obtienne son résultat chez tous au cours des âges" (n. 3), il est nécessaire de parcourir le même chemin que le Christ, chemin qui conduit jusqu'à la mort sur la croix. En effet, "c'est donc par la même route qu'a suivie le Christ lui-même, que, sous la poussée de l'Esprit du Christ", l'action évangélisatrice "doit marcher, c'est-à-dire par la route de la pauvreté, de

l'obéissance, du service et de l'immolation de soi jusqu'à la mort, dont il est sorti victorieux par sa résurrection" (ibid., n. 5). Oui! L'Eglise est appelée à servir l'humanité de notre temps, en ayant confiance uniquement en Jésus, en se laissant éclairer par sa Parole, et en l'imitant dans le don généreux de soi à ses frères. Celle-ci constitue un instrument entre ses mains, et pour cela, accomplit ce qui lui est possible, consciente que celui qui réalise toute chose est toujours le Seigneur.

Chers frères et soeurs, merci de la réflexion que vous avez développée ces jours-ci, en approfondissant les contenus et les modalités de l'activité missionnaire à notre époque, en vous arrêtant en particulier pour mettre en lumière le devoir de la théologie, qui est également une exposition systématique des divers aspects de la mission de l'Eglise. Avec la contribution de tous les chrétiens, l'annonce de l'Evangile apparaîtra certainement toujours plus compréhensible et efficace. Que Marie, Etoile de l'évangélisation, aide et soutienne tous ceux qui, dans tant de régions du monde, oeuvrent aux frontières avancées de la mission. A cet égard, comment ne pas rappeler tous ceux qui, récemment encore, ont donné leur vie pour l'Evangile? Que leur sacrifice connaisse un nouveau printemps, riche de fruits apostoliques pour l'évangélisation. Pour cela, prions, en confiant au Seigneur tous ceux qui, de diverses façons, travaillent dans la grande vigne du Seigneur. Avec ces sentiments, je vous donne, à vous tous ici présents, la Bénédiction apostolique, en l'étendant de tout coeur aux personnes qui vous sont chères et aux communautés ecclésiales auxquelles vous appartenez.